



Le référent culturel et l'accompagnement à domicile

NOM DU RESEAU : Projet 107 - Région Hainaut

PERSONNE DE CONTACT : Laurent Bouchain

TELEPHONE : 0495/79 13 28

MAIL : laurent.bouchain@acis-group.org

SITE WEB : <http://www.rh107.be>

Pour la réalisation de cette initiative, sur la partie est du territoire projet 107 - Région Hainaut territoire, 1/2 temps « référent culturel » a été développé. La particularité rurale du territoire amène des réalités de déplacement relativement importantes.

Pour le poste de « Référent Culturel » il nous semble opportun comme profil de fonction d'avoir une personne issue des sphères culturelles, ayant une approche plurielle des techniques artistiques et une excellente maîtrise du réseau et des partenaires culturels.

Ensuite, l'exigence d'une souplesse et d'une liberté de manœuvre importante assure au professionnel engagé une bonne relation entre les différents partenaires.

Voor de realisatie van dit initiatief, in het oostelijk deel van het project 107 – regio Henegouwen, eeft men een ½ FTE “referentiepersoon cultuur” geïnstalleerd. De eigenheid van het landelijk karakter van het territorium brengt verplaatsingen met zich mee die men niet mag onderschatten.

Voor de job van “referentiepersoon cultuur” lijkt het ons opportuun om als functieprofiel een persoon te kiezen die uit de culturele sector komt, een pluralistische benadering van de artistieke technieken en een excellente kennis van het netwerk en de partners cultuur heeft.

Vervolgens, verwachten wij een flexibele en soepele werkhouding die de aangeworven professional in staat stelt om te zorgen voor een goede relatie tussen de verschillende partners.

1. Introduction

La fonction de référent culturel créer au sein du Projet 107 - Région Hainaut dès 2011 est destinée à soutenir l'implémentation de la Fonction 3 : « Equipes de réhabilitation travaillant à la réinsertion et à l'inclusion », et ceci afin de soutenir la participation et l'investissement des partenaires culturels locaux à l'égard des usagers, des pratiques spécifiques ont donc vu le jour sur les zones Est et Ouest du territoire.

Situation géographique et accessibilité

La fonction de référent culturel créée au sein du Projet 107 Région Hainaut dès 2011 est assumée sur l'ensemble du territoire, par deux référents. Sur la partie ouest du territoire, incluant des zones plus rurales qu'urbaines, il intervient qui s'étend sur les communes d'Ath, Beloeil, Bernissart, Brugelette, Chièvres, Ellezelles, Flobecq, Frasnes, Leuze-en-Hainaut, Péruwelz, Lessines, Silly et Enghien.

2. Contenu de l'initiative

L'initiative présentée favorise d'une part la sensibilisation auprès des opérateurs culturels sur les réalités propres à la santé mentale et d'autre part, le référent culturel accompagne les usagers auprès de ces mêmes opérateurs culturels. Il est sollicité principalement par les équipes mobiles 2A et 2B (de Leuze) mais également par les partenaires de la partie occidentale du territoire par l'intermédiaire du Point-Info Spad Concertho.

3. Partenaires impliqués et activation des fonctions de la réforme

Au-delà de son travail auprès des usagers, le Référent culturel joue un rôle fondamental dans le lien tissé entre, d'une part, les institutions et associations culturelles, et de l'autre part, celles issues des opérateurs des soins de santé et celles du social.

Les institutions culturelles avec lesquelles le référent culturel collabore étroitement sont les centres culturels du territoire, les bibliothèques communales, la bibliothèque Centrale, les CEC, les maisons de jeunes, les associations culturelles communales, les initiatives participatives locales.

4. Opérationnalisation

Le Référent culturel pour la partie Ouest du territoire est un travailleur de la culture possédant une solide formation artistique et une bonne et large connaissance du terrain et des enjeux premiers des partenaires « opérateurs culturels ».

Le référent culturel est mobilisable au domicile par les équipes mobiles 2A et 2B, par un/des partenaires ou encore via le « Point Info ». C'est ainsi qu'il fera le lien, la jonction entre les demandes et les réalités des usagers en matière culturelle.

Il ne propose pas directement des ateliers créatifs car son champ de travail ne réside pas dans l'animation mais bien dans la connexion entre usagers et partenaires culturels.

C'est directement avec cette dernière qu'un projet culturel propice à la « respiration » espérée par l'utilisateur sera mis en place. Ce projet est le fruit d'une analyse contextuelle de la demande croisée avec les réalités financières, de déplacements ou organisationnelles de ce dernier.

Au-delà de l'hypothèse proposée à l'utilisateur, le référent culturel ne le laissera pas seul avec ses préoccupations et envies culturelles. Bimensuellement, il le rencontrera au domicile dans le cadre de ce qui est appelé « le suivi culturel ».

Le « suivi culturel » favorise la bonne poursuite de l'activité. Le référent culturel sera attentif aux risques de décrochages qui pourraient jaillir à tout instant et il entretiendra la motivation nécessaire pour combattre les moments vécus par l'utilisateur comme difficiles.

Pour conclure, le référent culturel fait le va-et-vient entre le cœur de la réforme (point info et gouvernance) et ses frontières (les opérateurs culturels). La singularité de sa pratique, les qualités d'écoute et d'immersions institutionnelles font de lui et de sa fonction, un acteur incontournable de la réforme dans ce qu'elle a de plus atypique et de plus complexe.

3 axes de travail principaux structurent son organisation à savoir :

- Le soutien (accompagnement des personnes au domicile ou auprès des institutions culturelles, par exemple)
- La sensibilisation aux dynamiques culturelles (pour les opérateurs sociaux et médicaux)
- La sensibilisation à la santé mentale (pour les opérateurs culturels)

Les équipes mobiles de psychiatrie peuvent s'adresser à lui ainsi que la Référente hospitalière, le Point Info ou les partenaires conventionnés.

5. Conclusion : « Qu'avons-nous appris ? »

La culture, l'art et la création ont toujours tenu une place majeure dans l'épanouissement de tout un chacun et plus particulièrement auprès des personnes en souffrances psychiques.

Comme l'écrit Isabelle Rey en conclusion de son texte d'accompagnement aux capsules¹ « Artistes en milieu de soins : une cartographie »² : « Parce que l'art fait du bien.

Qui va à un concert, lit un livre, assiste à un spectacle, regarde une peinture le sait bien. La beauté, l'intensité, la réflexion amenée par une œuvre artistique aident l'homme à mieux vivre. Les hominidés préhistoriques se sont élevés au statut d'humains quand ils ont commencé à décorer leurs cavernes et à raconter des histoires. L'art n'est pas un superflu, cloisonné dans des lieux élitistes. C'est une nécessité vitale et démocratique. Pour tous et partout. »

L'art développe un regard moins conventionnel, moins académique, plus horizontal entre les personnes. Il force l'ancrage dans ce qui semble le plus humain dans chacun d'entre nous et exhorte ce sentiment à rejaillir dans le quotidien de tous. Au-delà des problèmes, des difficultés et de la maladie.

C'est ainsi que le travail de référent culturel consiste à (ré)interroger et à détourner les pratiques « d'artistes travaillant en milieu de soins » au cœur même du domicile des usagers.

Au cours de ces trois années d'existence, le travail de référent culturel a donné une impulsion différente et complémentaire au projet de la réforme. Mettre en place des projets culturels, artistiques au centre des enjeux occupationnels, sociaux ou en lien avec l'estime de soi ont permis aux usagers de vivre autrement leur problématique.

¹ Capsules vidéos commandées par Culture et Démocratie sur le métier « d'artistes en milieu de soins »

² REY, Isabelle, (L') Artiste dans les milieux de soin, Production Luna blue film (Belgique), 18 mn. - VO français – 2014

Que cela soit au travers d'ateliers créatifs proposés pas tous les opérateurs culturels traditionnels du territoire du projet 107 région Hainaut, d'une mise en route de bénévoles culturels aux seins des bibliothèques et associations culturelles par exemple, de l'accompagnement des personnes auprès des enseignements artistiques traditionnels ou encore par le partage d'informations événementielles issues des programmations saisonnières des opérateurs culturels, le référent culturel occupe un territoire en marge de la santé mentale.

De cette marge, il questionne les limites, il observe les frontières des réticences sociétales, il tente d'y apporter compréhension, analyse et expertise. Il favorise la bienveillance des opérateurs culturels aux réalités de la santé mentale.

Même si la culture est un vecteur d'intégration, même si l'art et la création sont des accès possibles à un retour citoyen au sein de la cité, faire de l'art, être artiste dans un environnement médical et psychiatrique certes à domicile, n'exclue pas une remise en question des pratiques et des méthodes de travail propres aux interventions artistiques ou culturelles.

Comment accompagner les personnes dont nous avons la responsabilité au plus près de leurs envies, au-delà de leurs craintes et en deçà de leurs limites traumatiques conscientes ou inconscientes ? Quelles places laisser à la maladie ou à ses manifestations dans les propositions artistiques ou culturelles ? Quelles sont les responsabilités envers les équipes de soins et médicales, envers les partenaires du projet de réforme ? Quelle est la bonne place dans des environnements non dévolus à l'art ?

Si les propositions de l'artiste ouvrent sur une dimension fantasmée par certains, oubliée par d'autres (ou crainte par quelques-uns), il ne faut pas perdre de vue qu'elles bousculent aussi les évidences institutionnelles, médicales ou soignantes.

Au-delà des traditionnelles fractures sémantiques (catharsis, sublimation, incarnation et autres mots enracinés dans la tradition artistique et dans la culture médicale), au-delà des particularités fondamentales et déontologiques de ces métiers (ceux du soin et de l'art), au-delà des espérances portées, au-delà des incompréhensions et des défiances, l'art, la culture, la création et le médical peuvent se renforcer mutuellement au bénéfice de la personne plongée dans son quotidien.

Il serait léger de parler de complémentarité, d'affirmer que l'artiste est complémentaire dans son action aux missions des services sociaux et de soin. La réalité n'est pas celle-là. La connexion entre ces univers ne se situe pas dans l'existence et la reconnaissance de l'autre professionnel, mais bien dans l'assimilation des effets positifs de ces deux pôles par la personne elle-même.

6. Références bibliographiques

- CUCHE, Denys, La notion de culture dans les sciences sociales, La découverte, Paris, 1996, 124 p.
- MALRAUX, André, La politique, la culture, Folio Essais, Paris, 1996, 409 p.
- PROUDHON, Pierre-Joseph, Du principe de l'art et de sa destination sociale, Slatkine, Genève, 1982, 473 p. ; Œuvres complètes, t. 11
- RAGON, Michel, L'art pour quoi faire ? Casterman Mutations – Orientations, Tournai, 1971, 143 p.

- ROBERTS-JONES, Philippe, L'art pour qui, pour quoi ? Labor quartier libre, Bruxelles, 1999, 91 p.
- UBERSFELD, ANNE, Le théâtre et la cité, Association internationale sémiologie du spectacle, Bruxelles, 1991, 216 p.
- Ouvrage collectif, La civilisation des loisirs, Marabout université, Verviers, 1967, 282 p.

